

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 22 (1930)
Heft: 6

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La demande de la ville libre de Dantzig d'adhérer à l'Organisation internationale du travail a été longuement discutée. Il fut décidé de prier le Conseil de la Société des Nations de solliciter un avis consultatif de la Cour permanente de justice internationale aux fins de savoir si le statut juridique spécial de la ville de Dantzig permet de la recevoir dans l'Organisation.

Le conseil a abordé ensuite *l'examen des projets de rapport préparés* par le Bureau international du travail sur *l'application de huit conventions* qui ont été adoptées par la Conférence internationale du travail à ses sessions de Washington en 1919 et Gênes en 1920. A cette occasion le représentant du gouvernement suédois a demandé l'ouverture de la procédure de révision pour la convention de Washington sur la journée de huit heures dans l'industrie. La question a été ensuite ajournée à la session de juin.

Le Conseil a chargé le Bureau de convoquer une commission technique consultative tripartite en 1931 pour examiner une série de *questions de caractère maritime*. Il a approuvé le *Budget* selon les suggestions de sa commission et adopté le rapport présenté par la commission consultative mixte agricole sur sa session tenue à Rome du 7 au 9 novembre 1929.

Education ouvrière.

La conférence d'Yverdon.

La deuxième conférence des Centres locaux d'éducation ouvrière qui s'est tenue à Yverdon le 25 mai 1930 a groupé de nombreux délégués des centres et a été en quelque sorte une nouvelle prise de contact entre la Centrale et les Centres, contact qui ne saurait être taxé de superflu.

Le projet d'organisation d'une semaine de vacances soumis par le camarade Paul Graber donna lieu à une longue et vive discussion, lors de laquelle, les délégués eurent le loisir de développer leurs opinions et points de vue basés sur les expériences de leurs centres respectifs. Malgré la présentation d'arguments défavorables au projet de Paul Graber, tels que la difficulté de recruter des membres pouvant disposer d'une semaine à consacrer à un cours de vacances, la question matérielle, la crise économique actuelle, etc., l'assemblée décida à la majorité, de tenter l'organisation d'une semaine de vacances pour cette année encore. L'organisation en a été confiée à Paul Graber, secrétaire français de la Centrale suisse d'éducation ouvrière.

Le programme prévu pour la saison 1930/1931 comprend comme celui de l'année dernière, l'organisation de conférences, tournées cinématographiques, concerts, théâtre, récitals, projections lumineuses, causeries; en résumé, un programme suffisamment varié pour permettre aux Centres d'élaborer à leur tour, selon les moyens dont ils disposent, un programme susceptible de donner un nouvel essor à l'œuvre des Centres d'éducation ouvrière.

Le camarade Gaston Schelling, le principal initiateur du mouvement d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds a donné un exposé fort intéressant sur la manière d'organiser un voyage collectif à l'étranger. Il fut décidé que le Centre de La Chaux-de-Fonds aura jusqu'à nouvel avis la priorité pour l'organisation de voyages à l'étranger.

Lors du dîner pris en commun au Cercle ouvrier, les membres eurent le plaisir d'entendre les disques de «La Voix des Nôtres», discours des chefs socialistes français, qui furent fort appréciés.